

# Liste des indicateurs

## ■ 4 indicateurs qui reflètent le contexte économique et social

- 0.1 Revenu national net par habitant et PIB/habitant (indicateur Union Européenne) (sur un même graphique) ;
- 0.2 Taux de chômage et taux de sous emploi sur un même graphique (au sens du BIT) ;
- 0.3 Distribution des revenus : rapport du revenu moyen du dernier décile sur celui du premier décile et rapport interdécile
- 0.4 Démographie : taux de fécondité.

## ■ Défi 1 - Changement climatique et énergie propre

### Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :

- 1.1.1 Émissions totales de gaz à effet de serre (UE) ;
- 1.1.2 Empreinte carbone : émissions de CO<sub>2</sub> (à terme GES) liées à la demande finale nationale<sup>1</sup>;
- 1.1.3 part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire puis finale (UE) avec leur décomposition (bois, hydro-électricité, éolien, photovoltaïque, agro-carburants).

### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

- 1.2.1 Consommation d'énergie par habitant et Intensité énergétique (consommation d'énergie rapportée au PIB) ;
- 1.2.2 Émissions de GES par secteurs (agriculture, industrie, transports, habitat tertiaire...);
- 1.2.3 Consommation d'énergie du secteur résidentiel-tertiaire.

## ■ Défi 2 - Transports et mobilité durables

### Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :

- 2.1.1 Consommation d'énergie dans les transports par habitant et par rapport au PIB (UE) (sur un même graphique).

### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

- 2.2.1 Répartition modale des transports de voyageurs (véhicules particuliers, autobus-autocar, rail, avion) ;
- 2.2.2 Utilisation des transports en commun : part des transports en commun dans le total des transports terrestres de voyageurs (en voyageurs-km) ;
- 2.2.3 Répartition modale des transports de marchandises ;
- 2.2.4 Émissions de polluants des transports (NOx et particules) ;
- 2.2.5 Contributions de la France aux émissions du transport international maritime et aérien.

## ■ Défi 3 – Consommation et production durables

### Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :

- 3.1.1 Productivité des ressources (PIB rapporté à la consommation intérieure de matières) (UE) et niveau absolu de consommation intérieure de matières par habitant

---

<sup>1</sup> avec prise en compte des émissions liées aux échanges extérieurs et donc aux importations notamment

#### Contacts presse :

- Ministère du Développement durable : 01 40 81 78 88
- Conseil économique, social et environnemental : 01 44 43 61 25
- Conseil national de l'information statistique : 01 41 17 52 62

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :**

- 3.2.1 Évolution de la production de déchets par émetteur (ménages, agriculture, industrie, bâtiment, tertiaire) (disponible tous les deux ans) ;
- 3.2.2 Taux de recyclage des déchets ;
- 3.2.3 Part de la SAU en agriculture biologique (objectif 20 % en 2020) ;
- 3.2.4 Emploi dans les éco-activités (indice d'évolution).

## **■ Défi 4 – Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles**

### **Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :**

- 4.1.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (UE) ;
- 4.1.2 Évolution de l'artificialisation des sols.

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :**

- 4.2.1 Part des captures au niveau de l'UE seulement<sup>2</sup> en fonction de l'état des stocks halieutiques (UE) ;
- 4.2.2 Indicateur synthétique de la qualité des eaux superficielles ;
- 4.2.3 Consommation de produits phytosanitaires.

## **■ Défi 5 – Santé publique, prévention et gestion des risques**

### **Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :**

- 5.1.1 Espérance de vie avec des éléments par catégorie professionnelle et espérance de vie en bonne santé à la naissance (UE)

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :**

- 5.2.1 Accidents du travail ;
- 5.2.2 Maladies professionnelles (avec les précautions nécessaires) ;
- 5.2.3 Besoins de soins de santé non satisfaits : indicateur biennal de renoncement aux soins pour des raisons financières selon le type de couverture complémentaire ;
- 5.2.4 Taux de suicide ;
- 5.2.5 Déchets nucléaires (tous les 3 ans).

## **■ Défi 6 – Insertion sociale, démographie et immigration**

### **Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :**

- 6.1.1 Taux de pauvreté monétaire après transferts sociaux (UE) ;
- 6.1.2 Taux d'emploi des personnes âgées de plus de 55 à 64 ans (UE) complété par celui des 55-59 ans ;
- 6.1.3 Insertion des jeunes : part des hors emploi et hors formation parmi les 16-25 ans.

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :**

- 6.2.1 Nombre de ménages surendettés ;
- 6.2.2 Pauvreté en conditions de vie (sur l'ensemble contrainte budgétaire, retards de paiement, restrictions de consommation, difficultés de logement) ;
- 6.2.3 Difficultés de logement<sup>3</sup>: surpeuplement et privations de confort ;
- 6.2.4 Inégalités salariales entre les hommes et les femmes : Revenus salariaux médians des salariés de 25 à 55 ans selon le sexe (cf. indicateurs d'inégalités sociales<sup>4</sup>) ;

---

<sup>2</sup> Il n'y a pas de niveau national disponible.

<sup>3</sup> Hors absence de logement ou logement de fortune.

#### **Contacts presse :**

- Ministère du Développement durable : 01 40 81 78 88
- Conseil économique, social et environnemental : 01 44 43 61 25
- Conseil national de l'information statistique : 01 41 17 52 62

- 6.2.5 Taux de chômage de longue durée ;
- 6.2.6 Dette publique (en % du PIB), et endettement des entreprises et des ménages ;
- 6.2.7 Structure par grandes classes d'âge de la population.

## **■ Défi 7 – Défis internationaux en matière de DD et pauvreté dans le monde**

### **Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :**

7.1.1 Aide publique au développement (UE)

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :**

Part des importations dans la consommation intérieure de matières et flux indirects mobilisés par tonne de matières importées.

## **■ Défi 8 – Société de la connaissance**

### **Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :**

- 8.1.1 Sorties précoces des 18-24 ans (sans diplôme du secondaire supérieur) ;
- 8.1.2 Part de la R&D dans le PIB (avec déclinaison privé-public).

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau)**

- 8.2.1 Difficultés de lecture chez les jeunes : enquête PISA disponible tous les 3 ans (ou indicateur du ministère à partir des tests aux journées d'appel à la défense) ;
- 8.2.2 Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans (et comparaison avec les 25-64 ans) ;
- 8.2.3 Formation continue (par catégorie socioprofessionnelle et/ou tranche d'âge) ;
- 8.2.4 Baromètre de la connaissance par les ménages de la notion de développement durable.

## **■ Défi 9 – Gouvernance**

### **Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) : Pas d'indicateur phare européen.**

9.1.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance ; proportion de membres du Sénat, avec illustrations complémentaires (élus à l'Assemblée Nationale, dirigeants de la fonction publique, cadres du privé)

### **Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau)**

- 9.2.1 Taux de la participation aux élections en comparaison avec les élections antérieures de même type ;
- 9.2.2 Participation à la vie associative (tous les deux puis trois ans à partir de 2006) ;
- 9.2.3 Nombre de plans climat territoriaux et d'agendas 21 locaux dont ceux reconnus au titre du dispositif de reconnaissance national.

---

<sup>4</sup> Disponible depuis 2002 seulement, il inclut les différences de temps de travail. Cet indicateur remplace la comparaison des salaires moyens à temps complet.

#### **Contacts presse :**

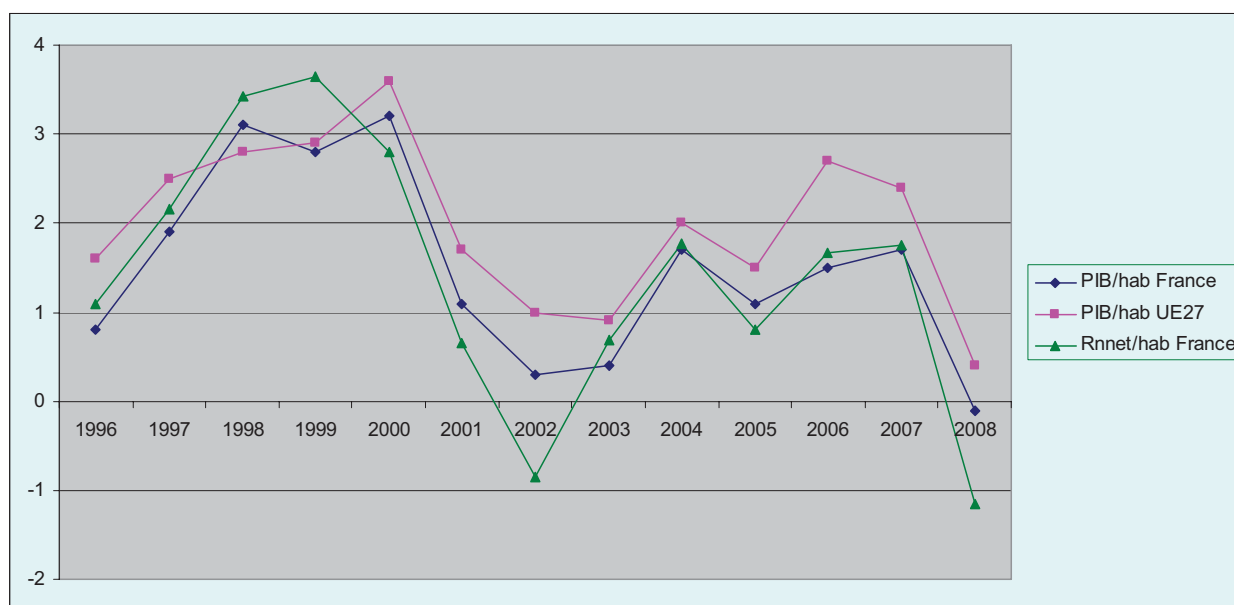
- Ministère du Développement durable : 01 40 81 78 88
- Conseil économique, social et environnemental : 01 44 43 61 25
- Conseil national de l'information statistique : 01 41 17 52 62

## Quelques exemples d'indicateurs de développement durable

### ■ Contexte (0.1): Pib et revenu national net réel par habitant

#### Objectif général de la stratégie:

Promouvoir une économie prospère, novatrice, riche en connaissances, compétitive et éco-efficace, garante d'un niveau de vie élevé, de plein emploi et de qualité du travail dans toute l'Union européenne.



#### Pour en savoir plus

- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> (rubrique « environnement »)
- <http://www.insee.fr> (Dossier « développement durable »)
- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)

### ■ Défi n°4 (1.1) : Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs

#### Objectifs de la stratégie nationale :

**Défi clé n°4 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles**

#### Choix stratégiques :

- Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances
- Evaluer les bénéfices et les coûts de préservation des services rendus par la nature
- Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles
- Lutter contre l'artificialisation des espaces et la banalisation des paysages

#### Objectifs chiffrés :

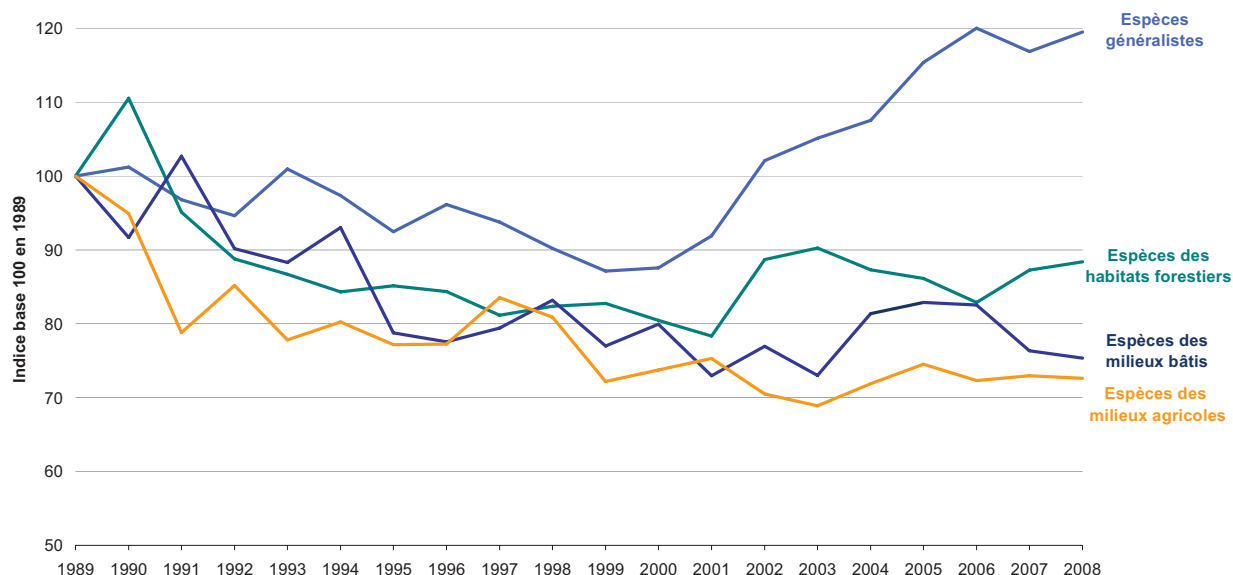
- Stopper la perte de la biodiversité sauvage et domestique
- Avant 2020, mettre sous protection forte au moins 2% du territoire terrestre métropolitain.

#### Contacts presse :

- Ministère du Développement durable : 01 40 81 78 88
- Conseil économique, social et environnemental : 01 44 43 61 25
- Conseil national de l'information statistique : 01 41 17 52 62

Entre 1989 et 2008, les populations d'oiseaux communs sont globalement en déclin en France. Les populations d'espèces dites spécialistes reculent, en particulier celles des milieux agricoles alors que celles des espèces généralistes sont en augmentation. Les causes du déclin sont multiples mais la dégradation ou la perte des habitats est la principale menace. L'action de l'UE pour préserver la biodiversité se fonde en priorité sur la mise en œuvre du réseau «Natura 2000» : ce réseau couvre 17% du territoire terrestre de l'UE-27.

#### Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs en France



Note : France métropolitaine.

Source : Muséum national d'histoire naturelle, 2009.

#### Pour en savoir plus

- <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature> (rubrique «STOC »)
- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> (rubrique « environnement »)
- <http://www.insee.fr> (Dossier « développement durable »)
- <http://biodiversity.eionet.europa.eu/> (Centre thématique pour la biodiversité)
- <http://www.eea.europa.eu> (Agence européenne pour l'environnement)
- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)

### ■ Défi 6 (1.3) : part des jeunes hors emploi et hors formation parmi les 16-25ans

#### Objectifs du défi 6 de la stratégie nationale sur la démographie, l'immigration et l'inclusion sociale

Ce défi vise à préserver les systèmes de protection sociale et s'attache à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation.

Ces choix stratégiques impliquent notamment de:

- faciliter l'accès à l'emploi
- développer la solidarité intergénérationnelle

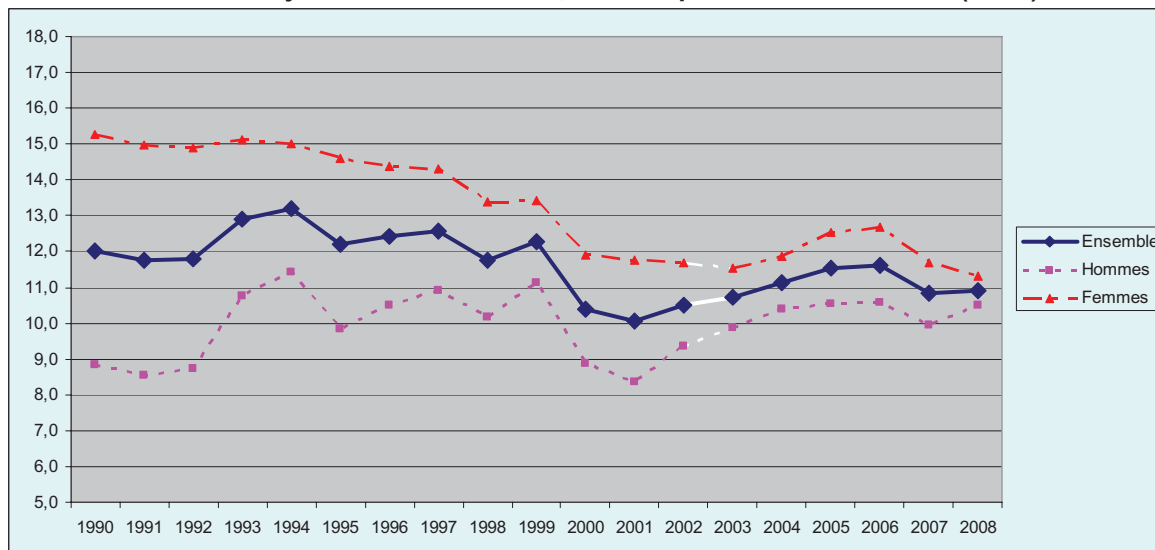
#### Contacts presse :

- Ministère du Développement durable : 01 40 81 78 88
- Conseil économique, social et environnemental : 01 44 43 61 25
- Conseil national de l'information statistique : 01 41 17 52 62

La part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation constitue une mesure de difficultés d'insertion qui est moins dépendante de la conjoncture que le taux de chômage. Elle est très proche de 11 % en 2008. Cette part avait nettement baissé dans la seconde moitié des années quatre vingt dix.

La France est un des pays de l'Union européenne qui se distingue par des tensions importantes concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. C'est ce qui ressort des comparaisons sur le taux de chômage des 15-24 ans.

**Part des jeunes de 16 à 25 ans, hors emploi et hors formation (en %)**



Source : Insee, enquête Emploi trimestrielle depuis 2003, enquête Emploi annuelle antérieurement.

Champ : France métropolitaine

Notes : une rupture de série a lieu en 2003. La notion d'âge utilisée est l'âge en fin d'année

#### Pour en savoir plus

<http://www.insee.fr>

[http:// www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr) (études et recherche Dares et Drees)

#### Contacts presse :

- Ministère du Développement durable : 01 40 81 78 88
- Conseil économique, social et environnemental : 01 44 43 61 25
- Conseil national de l'information statistique : 01 41 17 52 62